

Confraternitatis recenseantur, necnon benedicendi Coronas et Scapularia earumdem Sodalitatum propria, eaque fidelibus imponendi, cum applicatione omnium et singularum Indulgentiarum et Privilegiorum. . . .

Par ordre de l'Archevêché,

EUG.-C. LAFLAMME, ptre.

Asst-Secrétaire.

Québec, 14 avril 1903.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

— ORDINATIONS. — Le 13 avril, dans la chapelle intérieure de l'Archevêché, le Rév. Père Joseph Dépigny, M. S. C. a été promu au Sous-diaconat.

Le lendemain, 14 avril, en la même chapelle, M. Georges Desjardins et le Rév. Père Jos. Dépigny, M. S. C. ont été ordonnés diacres par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

— Nous avons, il y a quelque mois, mentionné l'établissement probable à Québec d'une maison des Sœurs de l'Espérance, de Bordeaux. La chose est aujourd'hui certaine, ces religieuses ayant fait une réponse favorable à la demande qui leur avait été adressée. L'objet de cette Congrégation, ainsi que nous le disions, est d'aller prendre soin des malades à domicile. Nous avons lieu de croire que la population de notre ville et des environs aura lieu de se féliciter grandement d'une œuvre qui nous manquait beaucoup jusqu'ici, — et qui, à coup sûr, fonctionnera dans des conditions plus satisfaisantes pour les catholiques et bien moins dispendieuses que celle des « Victorian Nurses. »

— L'autorité diocésaine vient de décider la fondation d'une nouvelle paroisse, du nom de Sainte-Martine, et dont le territoire se formera aux dépens de Saint-Evariste, de Saint-Sébastien et de Saint-Vital de Lambton. Le curé de Saint-Vital est chargé de la desserte de cette mission, en attendant la nomination du curé de la nouvelle paroisse, nomination qui se fera probablement l'automne prochain.